

Ouverture de la 3^e édition des Olympiades Universitaires du CAMES

Le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES) lance la 3^e édition de ses Olympiades Universitaires du CAMES (OUC) — une compétition qui vise à créer un cadre d'expression, d'identification et de développement des talents des étudiants dans des domaines des Objectifs de développement durable (ODD, en adéquation avec les priorités des États membres du CAMES.

Cette année, le thème général des Olympiades universitaires du CAMES sera « **Villes et communautés ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables** », qui correspond au onzième Objectif de développement durable [ODD]. Cet objectif vise à réhabiliter et à planifier les villes, ou tout autre établissement humain, de manière à ce qu'elles puissent offrir à tous des opportunités d'emploi, un accès aux services de base, à l'énergie, au logement, au transport, espaces publics verts et autres, tout en améliorant l'utilisation des ressources et réduisant leurs impacts environnementaux.

Cette compétition s'adresse aux étudiants de niveau Master ou Doctorat, régulièrement inscrits dans une institution d'enseignement supérieur et de recherche ayant signé « un accord de partenariat sur l'organisation des Olympiades universitaires du CAMES ».

Les Olympiades universitaires du CAMES ont pour objectif principal de susciter l'émulation et l'excellence auprès de la population estudiantine de l'espace CAMES, dans douze [12] disciplines : [i] Biodiversité — Changement climatique, [ii] Droit, [iii] Économie, [iv] Sciences de Gestion, [v] Géographie, [vi] Histoire, [vii] Informatique appliquée, [viii] Mathématiques appliquées, [ix] Chimie appliquée, [x] Physique appliquée, [xi] Sciences de la santé et [xii] Biologie appliquée.

La compétition est organisée en quatre [4] temps :

1- SOUMISSION DE CANDIDATURE

Sont autorisés à soumettre une candidature aux Olympiades universitaires du CAMES, les étudiants de niveau Master ou doctorat, régulièrement inscrits dans une institution d'enseignement supérieur et de recherche ayant signé « un accord de partenariat spécifique avec le CAMES ».

Les inscriptions se font directement en ligne sur la plateforme : <https://olympiades.cames.online/> du **22 avril au 15 mai 2022**.

À l'issue des inscriptions, le CAMES transmet à chaque établissement une liste de ses étudiants candidats.



L'établissement doit valider et retourner au Secrétariat général du CAMES, **au plus tard le 22 mai 2022**, la liste des étudiants autorisés à participer aux épreuves, en veillant à encourager les candidatures féminines.

Les lauréats de la finale internationale des précédentes éditions ne sont pas admissibles.

2- ORGANISATION DE LA PHASE NATIONALE DE SÉLECTION

La première phase de l'organisation des Olympiades universitaires du CAMES est la phase nationale.

Elle se déroule dans les centres dédiés retenus dans chaque pays où au moins une institution d'enseignement supérieur et de recherche a signé un accord de partenariat avec le CAMES, et elle consiste en une épreuve écrite de type QCM, réalisée en ligne, sur la plateforme <https://olympiades.cames.online/>.

À l'issue des épreuves de la phase nationale et de la publication des résultats par le CAMES, le Comité d'organisation local établit, par discipline, la liste de trois lauréats classés par ordre de mérite. Seuls les premiers par domaine et par pays sont sélectionnés pour participer à la phase internationale. Le candidat doit obligatoirement obtenir une note supérieure ou égale à la moitié de la note maximale.

Tout candidat n'ayant pas obtenu la moyenne requise à cette phase [note inférieure à la moitié de la note maximale] ne pourra pas participer à la phase suivante.

Dans chaque pays, il est fait appel au deuxième lauréat en cas de désistement du premier et au troisième lauréat en cas de désistement du deuxième.

3- ORGANISATION DE LA PHASE INTERNATIONALE DE SÉLECTION

La phase internationale se déroule en deux étapes. La première phase dite de présélection et la deuxième dite de sélection.

3.1. La première phase de présélection

La phase de présélection se déroule à distance et met en compétition les lauréats de la phase nationale dans chaque discipline. Elle consiste en une épreuve écrite en ligne, avec une pondération de 50 % au final. L'épreuve, constituée des QCM, est relative aux spécificités fondamentales de la discipline de compétition, en lien avec le thème général de la compétition. Les conditions de présélection des candidats, en termes de performance, sont les mêmes que pour la phase nationale.



La phase de présélection a pour finalité de sélectionner les trois [3] meilleurs candidats, par domaine de compétition, en vue de participer à la 2e et dernière étape. Au cas où il y a moins de trois candidats, ces derniers poursuivent la compétition.

3.2. La deuxième et dernière phase

La deuxième et dernière phase consiste en une épreuve orale, pour une pondération de 50 %. Il s'agit d'une présentation, devant un Grand jury, d'un projet professionnel ou de recherche en lien avec la thématique de l'édition.

Elle a pour finalité de classer par ordre de mérite les candidats, à l'issue de leur passage devant le Grand jury. Pour s'ancrer dans l'excellence, le CAMES propose une moyenne supérieure ou égale à 12/20 comme critère d'obtention d'un prix.

Dans chaque pays, il est fait appel au candidat classé deuxième en cas de désistement du premier et au troisième en cas de désistement du deuxième.

4- REMISE DES PRIX

Le CAMES décerne un prix individuel et une attestation aux trois premiers lauréats de chaque discipline.

Des prix spéciaux peuvent être décernés à des candidats, suivant la qualité de leurs prestations et/ou la promotion du genre selon des critères définis par le CAMES.



CHRONOGRAMME DE LA COMPÉTITION

Le calendrier prévisionnel des activités de la 3^e édition des OUC se présente comme suit :

Activités	Période
<ul style="list-style-type: none">▪ Appel à participation aux OUC▪ Signature des accords de partenariat pour la mise en œuvre des OUC▪ Mise en place des Comités d'Organisation Locaux [COL]	06 au 22 avril 2022
Campagne d'inscription des candidats pour la phase nationale	22 avril au 15 mai 2022
Réunion avec les Comités d'Organisation Locaux [COL]	17 mai 2022
Validation des candidatures par le CAMES et les COL	17 au 22 mai 2022
Publication des QCM d'entraînement	23 mai au 10 juin 2022
<ul style="list-style-type: none">▪ Organisation des épreuves nationales▪ Publication des résultats de la phase nationale	15 juin 2022
Organisation de l'étape 1 de la phase internationale	Octobre 2022
<ul style="list-style-type: none">▪ Organisation de l'étape 2 de la phase internationale [finale]▪ Cérémonie de remise des Prix	Novembre 2022